

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture de la piscine de Cuesmes dès ce mercredi 3 avril 2019

Il est porté à votre connaissance que la Ville de Mons va devoir procéder dès ce mercredi 3 avril à la fermeture de la piscine de Cuesmes et ce vraisemblablement jusqu'au 23 avril, en raison d'un taux de chloramines relevé dans l'air trop élevé par rapport à la norme admissible.

Les chloramines présentes dans l'air proviennent de leur formation dans l'eau et de leur passage dans l'air du hall des piscines. Elles sont à l'origine de l'«odeur de chlore».

Dans le cadre du contrôle annuel du taux de trichloramine dans l'air du hall des bassins de natation, une première mesure réalisée le 27 mars 2019 laissait apparaître un taux à 0,55 mg/m³. Une deuxième mesure a eu lieu ce 1er avril et confirme l'augmentation de la valeur mesurée (0,8 mg/m³). Or la législation en vigueur prévoit la fermeture de l'établissement lorsque deux mesures successives excèdent les 0,5 mg/m³.

Selon toute vraisemblance, la cause serait liée au système de ventilation et de renouvellement de l'air dans l'établissement.

Les services techniques de la ville mettent tout en œuvre afin de diminuer le taux de chloramines : diminution de la température de l'eau et de la quantité de chlore dans l'eau ainsi que l'analyse du dispositif de ventilation. Cependant, il faudra patienter quelques jours pour que les mesures prises puissent avoir un effet. C'est pourquoi la ville envisage une réouverture après les vacances de Pâques, soit le 23 avril, à condition que le taux soit revenu à une norme admissible.

A noter que la Ville espère obtenir les moyens nécessaires de la RW dans le cadre du « Plan piscine » en 2020 afin de procéder à la rénovation des installations de la piscine de Cuesmes, devenues vétustes.